Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE .. Numéro 3.28 — TELEPHONE

Le choix des médicaments

Interrogé par le secrétaire de l'Union des Syndicats roubaisiens sur cette importante question, M. Labbe, l'un des docteurs les plus compétents de notre ville a répondu par une longue lettre, dont nous extrayons la fin.

Le docteur Labbe démontre que nous avions pleinement raison de protester contre certains jugements rendus par des juges de paix en faveur des compagnies d'assurance.

Encore, dit-il, en écrivant ces lignes, sommes-nous obligé de faire cette réserve que tel ou tels confrères veulent loyalement et scientifiquement prouver que les médicaments « anciens » dont ils se servent valent bien les « nouveaux » et donnent entre leurs mains tous les résultats attendus. Nous nous gardons en conséquence, de faire ici la critique de telle ou telle préparation pharmaceutique ; nous entendons simplement affirmer, — et nul médecin, nous pensons, ne nous contredira, — que le choix du médicament doit dépendre exclusivement de la volonté du praticien qui est appelé à s'en servir.

Il faut noter ici qu'un certain nombre de produits et objets de pansements (compresses stérilisées, crins de Florence et catguts, drains stérilisés) dont la marque offre aux chirurgiens des garanties de sécurité absolue, ne figurent pas dans la nomenclature officielle. Pour des raisons analogues à celles que nous avons exposées plus haut, on ne saurait cataloguer ces derniers dans les produits « de luxe » et le bon sens veut qu'ils soient à la disposition des praticiens qui jugent leur emploi nécessaire. La médecine, d'ailleurs, — il ne faut pas l'oublier — n'est pas une science exacte comme la physique, la chimie, les mathématiques, elle est toute d'observation, et ce qui nous paraît vrai dans la thérapeutique clinique de tel ou tel malade, devient radicalement faux dans le traitement de tel autre malade. En d'autres termes, un médicament qui convient à l'un devient détestable pour un autre. Ici encore, le médecin traitant a seul qualité pour se prononcer.

Ce dernier, dans les accidents de travail doit avoir une double préoccupation : faire vite et bien : faire vite, pour diminuer l'incapacité temporaire de travail qui entraîne un chômage toujours pénible pour l'ouvrier ; « faire bien », pour que le résultat du traitement ne soit pas compromis par la trop grande rapidité de son exécution.

Il va donc de soi que le praticien ne pourra dans ce cas, avoir satisfaction que s'il a à sa disposition les médicaments et les objets de pansements reconnus par lui les meilleurs.

Nous aurons terminé, quand après avoir fait valoir ces quelques raisons d'ordre scientifique nous aurons ajouté que le monde des sinistrés du travail se présente au point de vue médical, d'une façon plutôt particulière. L'ouvrier, la plupart du temps, se nourrit mal, faute d'argent ; il habite, pour la même raison, des demeures étroites où le cube d'air est insuffisant ; il dépense une force musculaire relativement considérable. Insuffisance d'alimentation, insuffisance d'aération, insuffisance de repos, tels sont les trois facteurs négatifs qui l'amènent lentement dans un état de misère physiologique peu favorable à la guérison de ses blessures.

Les intoxications professionnelles, par le plomb, le cuivre, l'oxyde de carbone, etc., contribuent à accélérer sa déchéance physique et c'est précisément pourquoi, un praticien, — à quelque opinion politique ou à quelque confession religieuse qu'il appartienne — n'admettra jamais deux degrés dans la façon de soigner ses malades, pas plus qu'il n'admettra deux catégories de médicaments, les uns pour les riches, les autres pour les pauvres.

Telles sont, Monsieur le Secrétaire, les réflexions que nous a suggérées votre lettre. Nous avons honte, vraiment, de vous avoir exposé aussi longuement des idées si banales ; mais nous, nous savons, par expérience, qu'en matière d'accidents du travail, les vérités les plus simples ont parfois besoin d'une démonstration.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

Docteur LABBE,
de la Faculté de Paris, Médecin Inspecteur des Enfants Assistés, Hygiéniste diplômé de l'Université de Lille.

Une maison inondée

Par suite de la rupture d'une conduite d'eau une maison est arrosée pendant une heure et demie et inondée du grenier à la cave.

Depuis quelque temps, le quartier de l'Entrepont est sérieusement éprouvé. Une épidémie d'un genre spécial y règne ; les tuyaux servant à conduire l'eau crève de toutes parts occasionnant parfois des dégâts assez graves. Cette épidémie vient de se décider à passer le pont et s'est abattue sur la rue Perrot, tout auprès de la Place Nadaud.

C'est l'estaminet qui porte l'enseigne « A la Fraternité » et fait l'angle des rues Perrot et du Duc qui en fut la première de ce côté du canal.

Dans cet estaminet tenu par Louis Bouton, un certain nombre de clients étaient attablés, vers midi et demi, lorsque tout à coup, les plus proches de la fenêtre poussèrent un cri d'effroi. Au même moment on entendit sur le toit de ces vitres, un bruit qui ne laissait planer aucun doute sur la nature de l'accident. C'était une véritable trombe qui s'abattait sur la maison.

On se précipita à la porte pour voir s'il n'y avait pas moyen d'arrêter l'eau qui, nous l'avons dit, passait par dessus le toit. Tous les efforts furent inutiles. Le trou pratiqué dans la chaussée par le liquide qui inondait la maison, pouvait, en effet, avoir cinquante centimètres de diamètre.

Il fallut donc se contenter de faire avertir au plus tôt les personnes qui avaient le pouvoir d'arrêter ce déluge.

Mais, pendant une heure et demie environ, la maison dut recevoir l'épouvantable douche.

On devine dans quel état elle se trouvait lorsque tout fut fini.

Les chambres du premier étage étaient complètement inondées, tout ce qui s'y trouvait était plus ou moins détérioré et, passant à travers le plancher, l'eau démolissait le plafond du rez-de-chaussée.

La maison entière était dans un état lamentable.

M. Lery, brigadier de police du 5e arrondissement, s'est rendu sur les lieux, et, par mesure de précaution a fait fermer l'établissement.

On pouvait craindre en effet que des accidents se produisent, car à tout instant d'énormes morceaux de plâtre se détachaient et tombaient sur le sol.

Les dégâts sont considérables, mais n'ont pu encore être estimés.

UN BOUCHON ECLATE

Samedi soir, vers sept heures, on amenait à l'Hôtel-Dieu, une nouvelle victime du travail.

Jules Debu, âgé de 46 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 99, et travaillant chez les fils d'Alfred Motte, rue du Moulin, était occupé à nettoyer une chaudière, lorsque le bouchon s'échappa. Il reçut un jet de vapeur qui lui fit des brûlures à la figure et aux bras

Le médecin qui l'a soigné ne peut se prononcer sur la gravité des blessures.

MYSTERIEUX COUP DE REVOLVER. — Voir aux Informations Régionales.

Une jeune fille en flammes

Florimond Didreck travaillait à la Coopérative « La Paix » lorsque, vers une heure de l'après-midi, il fut appelé par un de ses voisins.

— Où est Florimond ? criait celui-ci.

— Me voici, répondit Didreck. Que se passe-t-il ?

— Ta fille brûle !

Sans en demander plus long, Florimond Didreck se précipita jusqu'à son estaminet qui fait l'angle des rues des Longues-Haies et Beaurewaert.

Voici ce qui s'était passé pendant son absence :

Sa fille Hélène, âgée de 16 ans 1/2, gardant l'estaminet, s'était approchée du feu et tisonnait.

Tout à coup, le feu prit dans son tablier et ne tarda pas à se communiquer à tous ses vêtements. La pauvre petite poussait des cris terribles qui attirèrent Robert Lhoire, un client qui habite 64, rue Bernard et qui sortait à l'instant même de chez Florimond.

Il avait pressenti un malheur et sans perdre de temps se jeta sur la jeune fille, la roula sur le plancher et lui arracha ses vêtements, non sans se brûler lui-même.

Grâce à cette énergique intervention, la jeune fille fut sauvée d'une mort presque certaine.

En arrivant, Florimond s'empressa d'envoyer chercher un docteur qui visita les deux blessés. Robert Lhoire portait des brûlures aux deux mains ; la jeune fille avait les mains sérieusement atteintes, ainsi que l'oreille droite.

Soldes avant inventaire. — Galeries Lilloises rabais considérables sur les marchandises dont l'écoulement immédiat est décidé. 5097.4

LES TROUVAILLES

M. Eugène Jésus, demeurant rue Chevreul, 50, à Croix, a trouvé hier, rue Cugnot, une montre de dame en argent.

A L'HOTEL-DIEU

On nous donne les meilleures nouvelles de Berthe Mollet, la jeune ouvrière qui fut scalpée chez Géo Brackers, confectionneur, rue de l'Ouest.

Après une très mauvaise nuit, elle a pu reposer un peu. Chose étrange, elle semble ne pas souffrir le moins du monde et ne se plaint pas.

On espère de plus en plus la sauver.

SAVON PARIS MENAGE BLANCHEUR DU LINGE

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

BLESSEE AU PIED. — Chez MM. L. Glorieux et fils, Mlle Berthe Dumazy, 18 ans, bobineuse, demeurant rue du Presbytère, au Blanc-Seau, s'est fait une plaie au pied droit en heurtant une caisse.

15 jours de repos.

UNE CHUTE. — Au poinçon de l'Epeule, M. Charles Demeyer, 59 ans, chauffeur, demeurant rue Watt, 33, s'est fait une contusion à la région fessière gauche, en tombant, en brouettant des scories.

15 jours de repos.

EN PORTANT UNE PIECE. — Chez MM. Jules Vanackère et Cie, le jeune Georges Carpentier, 13 ans, aide apprêteur, demeurant rue de Mouvaux, cour Desplechin, 4, s'est contusionné le pied gauche, en tombant avec une pièce de tissus.

15 jours de repos.

EN TOMBANT. — Chez M. Dubar-Delespaul, M. Louis Desmet, 35 ans, trieur de déchets, demeurant au Petit-Tournai, à Wattrelos, s'est fait des plaies contuses aux deux jambes, en tombant sur un chariot.

12 jours de repos.

UN COUP DE NAVETTE. — Chez MM. L. Glorieux et fils, M. Jules Merhaeghe, 18 ans, tisserand, demeurant rue de la Perche, 54, a été blessé au poignet droit, par un coup de navette.

12 jours de repos.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES METALLURGISTES. — Mardi, à 7 heures 1/2, réunion de la commission administrative au siège du Syndicat, estaminet du « Plat d'Or ».

Présence indispensable.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

STATISTIQUE DU FEU

Pendant l'année 1907, les pompiers ont dû intervenir pour 31 incendies. Il y a eu 7 feux de cheminée et 3 fausses alertes. Les pompiers ont en outre assuré 237 services de théâtres et concerts.

Les dégâts causés par les incendies et couverts par des assurances se sont élevés à la somme de 349.970 francs ; ceux non couverts par des assurances à 7,205 francs. Au total : 357,175 francs. Ces chiffres sont évidemment relatifs car ils ont été fixés par les victimes de sinistres et le commandant des pompiers n'avait ni la mission ni la possibilité de les contrôler.

A LA GENDARMERIE

Parmi les gendarmes qui viennent d'être gratifiés de la médaille d'honneur de la gendarmerie figurent MM. Pierre Pelletier, originaire de la Meuse, qui compte 16 ans de service, dont 2 ans 1/2 à Tourcoing, et M. Marie Théry, né à Nurtu (Somme), qui fait depuis sept ans partie de la brigade de Tourcoing et qui est entré dans la gendarmerie il y a 16 ans.

POPULATION ETRANGERE

Du 29 décembre au 5 janvier, on a constaté l'entrée en France, par Tourcoing, de 4 étrangers, ainsi répartis : 3 hommes et 1 femme. Il est sorti 9 hommes, 8 femmes et 8 enfants.

EN CHEMIN DE FER

Dimanche matin, à l'arrivée d'un train belge, venant de Mouscron à 10 h. 40, M. Georges Shipman, 34 ans, maréchal-ferrant, né à Leuze (Belgique), s'aperçevait de la disparition de son portemonnaie qui contenait 45 francs, en pièces de cent sous. M. Shipman venait d'Aveighem. Il avait perdu sa place et se dirigeait vers le bassin houillier du Pas-de-Calais où il espérait en trouver une autre. En cours de route, il avait lié connaissance avec deux voyageurs élégamment mis qui lui avaient proposé une partie de cartes. Dans l'espoir d'oublier ses ennuis, le maréchal-ferrant avait acquiescé. Il perdit. Pour solder sa dette il tira son portemonnaie placé dans la poche gauche de son pantalon.

C'est à son arrivée à Tourcoing, après la visite de la douane, qu'il s'aperçut du vol. Il explore le wagon qu'il venait de quitter. Bien vainement, hélas ! Le portemonnaie demeura introuvable. Avait-il été perdu ou subtilisé ? C'est ce que l'on ne saura jamais car M. Shipman, désemparé, n'a pas porté plainte.

LE PROPRIETAIRE DU MOLOSSE

Nos lecteurs n'ont pas oublié que dans la soirée du 1er janvier un sieur Liboire Stock offrit des étrennes sanglantes à trois de ses concitoyens. Il avait lancé contre eux son molosse dont les crocs leur avaient plus ou moins entamé les chairs. M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbal au propriétaire du féroce molosse. Si Liboire Stock se livrait à nouveau au dangereux sport qu'il affectionne il pourrait lui en cuire. Cet homme regrette sans doute l'époque féodale et les privilèges des seigneurs qui lançaient leurs chiens sur les « vilains ».

Ces regrets sont aussi vains que honteux. Qu'il se le dise !

LA CLASSE DE 1907

La liste des jeunes gens appelés à former la classe de 1907 a été affichée hier sur les murs de l'Hôtel de Ville. Le nombre des inscrits est de 749 dont 72 pour le canton Nord : 363 pour le canton Nord-Est et 314 pour le canton Sud.

La date de la réunion du Conseil de revision sera fixée ultérieurement.

LEURS RENTES

EN HEURTANT UNE PIECE DE BOIS. — Au peignage Malardet et Cie, rue de Guisnes, Charles Ladisous, 50 ans, menuisier, rue de la Croix-Blanche, s'est blessé à la jaue droite.

Huit jours de repos.

PAR UN COUP DE BROCHE. — Aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, Marcel Legrand, 19 ans, chaudronnier à Roubaix, rue Lannes, 24, a été blessé à la main droite.

Quinze jours de repos.

EN LEVANT UN VOLANT DE CARDE. — Chez Henri Dupont et Cie, rue Fidèle-Lehoucq, Henri Hautoldère, 31 ans, cardeur, 59, rue de Montaleux, à Mouscron (Belgique), s'est fait une déchirure musculaire à la région lombaire.

Dix jours de repos.

EN CHARGEANT UN ROULEAU. — Chez Charles Tiberghien et fils, 105, rue de Lille, Léon Chatelain, 28 ans, apprêteur à Mouvaux, rue Turgot, 71, s'est blessé à l'auriculaire droit.

Dix jours de repos.

PILULES DEFENSE guérissent Constipation, Maladies d'Estomac, Migraines, Rhumatismes, Eczémas, etc. 1 fr. 25. — BERRIEZ, pharmacien à Fresnes (Nord), et toutes pharm^ies. 5010 à

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 4 janvier 1908

Naissances. — Bourbouze Charles, rue Achille-Testelin, 121. — Catteau Marcel, rue de Fives, 42. — Beaucarne Albert, rue de Normandie.

Publications de mariages. — Entre : Bernard Emile, cardeur, rue Rouget-de-l'Isle, 6, et Galois Jeanne, fileuse, rue de Gand, 282. — Delchambre Maurice, imprimeur, rue d'Anvers, 9, et Verhelle Marie, sans profession, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 22. — Destombes Joseph, employé, rue du Conditionnement, 5, et Dumortier Marie, sans profession, rue Belle-Vue, 103. — Ackermann Edmond, tailleur, rue du Brun-Pain, 12, et Castler Marie, cuisinière, rue de l'Abattoir, 29. — Lecomte Jules, trieur, rue de Croix, 8, et Pruvost Maria, journalière, rue Lhomond, 38. — Renard Edouard, ourdisseur, à Roubaix, et Vanderbeken Blanche, ourdisseuse, rue des Cinq-Voies, 283.

Décès. — Josqué Jeanne, 66 ans, rue du Brun-Pain, 53. — Desreumaux Jules, 3 mois, rue de Pain, 53. — Desreumaux Jules, 3 mois, rue de Paris, 150. — Cerf Théophile, 35 ans, rue des Flandres, 36. — Deprets Charles, 75 ans, rue du Dahomey, 32.

Du 5 janvier 1908

Naissance. — Jeanne Leclercq, rue de Varsovie, 158.

Décès. — Hortense Dervaux, 21 ans, rue Nationale, 122. — Auguste Weyhaeghe, 64 ans, tisserand, rue de Normandie, 30. — Hyacinthe Hautecœur, 89 ans, sans profession, rue du Chevalier-Bayard, 1. — Marie Rocivaq, 40 ans, rue du Pont-de-Neuville, 24. — Jules Lehoucq, 45 ans, négociant, rue de Lille, 71.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

PARTI SOCIALISTE. — Le secrétaire de la section informe les camarades auxquels il a fait parvenir une lettre relativement aux élections de mai 1908, de vouloir bien lui donner réponse avant le 12 janvier. Après cette date, il ne serait plus possible de tenir compte des acceptations de candidature.

A LA MAIRIE. — Conformément à l'usage, les bureaux seront fermés lundi 6 après-midi.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Coucke Georges, rue Perdue, 17. — Dillies Cécile, rue Mirabeau, 94. — Delannoy Louise, sentier du Fresnoy. — Vermeulen Irène, rue Chevreul, cour Vienne, 7. — Moreau Hélène, rue des Ogiers, 312. — Reynaert Marcelle, rue Saint-Piat, 30.

Décès. — Ryssen Marguerite, 8 mois, rue d'Hem, ferme de La Fontaine.

WATTRELOS

CONTRAVENTION. — Auguste Meleuny-ser, marchand de poissons, hameau de la Houzarde, a été l'objet d'une contravention pour avoir attelé un chien non muni de collier.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes Louis Basset et Emile Deboudt ont arrêté, pavé des Ballons, les nommées Marthe Hus, 20 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, rue de Flandre, 41, et Rachel Decloudt, 20 ans, bambrocheuse, demeurant rue de l'Ommelet, 146, à Roubaix, qui portaient deux kilos de café vert d'une valeur de 6 francs.

SANS PAIN. — Les gendarmes ont arrêté Pauline Pétruc, 38 ans, journalière, demeurant à Roubaix, rue du Fort, 38, qui mendiait dans la commune.

SOYEZ EN REGLE. — Mme Charles Borgye, marchande de moules, demeurant rue des Villas, 16, au Blanc-Seau, a été l'objet de trois contraventions pour défaut de collier et de muselière à son chien et défaut de plaque à sa voiture.

DELIT DE CHASSE. — Les gendarmes ont dressé un procès-verbal à Joseph Minnaert, 32 ans, fraudeur, demeurant chez M. Depoorter, hameau de Beaulieu, qui braconnait dans la plaine Colin.

ETAT-CIVIL du 3 janvier 1908. — *Publications de mariages.* — Georges Imbrecht, employé, et Angèle Biquet, sans profession. — Hubert Lefebvre, menuisier, et Marie Salembier, rentrideuse. — Henri Leruste, tisserand, et Angèle Lecroart, soigneuse. — Clément Stockman, trieur de laine, et Angèle Dufour, confectionneuse.

Décès. — Henri Mulleman, laveur de laine, 61 ans, rue du Trou de Fouan. — Raymonde Verschuren, 1 an, Petit Paris. — Adolphe Nifle, 42 ans, rue du Trou de Fouan.

WASQUEHAL

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A l'usine Puls et Cie, fabricants de roues en fer, près de la gare, un contremaître, M. Delaplace Edouard, demeurant 16, rue de la Gare, à Croix, est tombé sur une tige de fer et s'est fait des contusions au thorax.

Quelques jours de repos suffiront pour le guérir.

Chez M. Clément Dupire, fabricant de tapioca, M. Elie Boerave, âgé de 31 ans, journalier, demeurant à Marcq, en déchargeant des sacs, s'est fait une entorse des articulations du pied gauche.

15 jours de repos.

Un tonnelier, M. Lefebvre Emile, âgé de 15 ans, domicilié à Wasquehal, travaillant pour M. Victor Delourme, s'est fait une plaie de la paume de la main droite avec un clou de tonneau.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 10 à 12 jours.

A la teinturerie Hannart frères, un aide forgeron, M. Victor Frambry, âgé de 18 ans, demeurant à Wasquehal, rue Victor-Hugo, 16, en tournant un treuil, par mégarde, plaçait la main droite sur l'engrenage. Il s'est fait une plaie contuse du médius.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de quelques jours.

Au même établissement, un journalier, M. Jules Benant, âgé de 26 ans, demeurant à Wasquehal, rue de Marcq-en-Barœul, 5, s'est fait une contusion à la cheville droite.

Quelques jours de repos le guériront.

FLERS-BREUCQ

SOUS UNE CHEMINEE. — M. Henri Nolf, âgé de 40 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue La Bruyère, à Flers-Breucq, était occupé, pour le compte de Mme veuve Picavet, à la démolition d'une maisonnette construite sur la briqueterie de M. Lepers, brasseur, et servant au logement des briquetiers. Il avait déjà démoli une partie du toit quand la cheminée s'écroula et lui tomba sur le corps.

Relevé aussitôt, M. Nolf, qui portait des contusions multiples, reçut les soins de M. le docteur Barthieux.

Un repos de 15 jours lui sera nécessaire.

MOUVAUX

LES VŒU XDE LA MINORITE. — A la dernière séance du Conseil municipal, M. Montaigne, le bluffeur conseiller papal, a remis entre les mains de M. le maire un vœu tendant à accorder 10 francs, à chaque accouchement, aux femmes indigentes.

Or, notre camarade, Louis Decottignies, a déposé ce vœu, il y a quelque huit ans, alors qu'il était conseiller municipal.

Et depuis lors des layettes ou des primes sont distribuées les cas échéants.

Vraiment, ils n'ont pas de chance avec leurs vœux, nos bons cléricaux.

ETAT-CIVIL du 27 décembre 1907 au 4 janvier 1908. — *Naissances.* — Catteau Marie. — De Gendt Raymonde et Julien (jumeaux). — Devinck Raymonde. — Derouf Edmond. — Leman Eléonore. — Leleu Claire. — Gontier Emile.

Décès. — Potier Blanche, 2 ans, 88, rue Vauban. — Mahieu Jules, 29 ans, rue de Roubaix. — Vancoillie Victor, 2 ans, rue de Lille, 128. — Boudewyn Prosper, 52 ans, rue Faidherbe, 90.

Les statistiques de l'année 1907 accusent : 186 naissances, 67 mariages, 86 décès.

LYS LEZ LANNOY

PARTI SOCIALISTE. — Mercredi 8 janvier, réunion du groupe l'*Avant-Garde*.

Ordre du jour très important.

Lille

Les prix de la Société des Sciences

Hier, à deux heures de l'après-midi, eut lieu, dans la salle des fêtes de la Société industrielle, la distribution solennelle des prix de 1907.

M. Auguste Fauchille présidait, entouré de nombreuses personnalités lilloises.

La musique L. Danel prêtait son gracieux concours à la fête.

M. Fauchille a prononcé un discours sur l'œuvre du juriste lillois Jehan Roisin, et sur les mœurs de son époque.

M. Rocheu, secrétaire général de la société, a ensuite donné lecture de son rapport sur les travaux de la société et sur les prix d'encouragement qu'elle décerne périodiquement aux arts, aux sciences et aux lettres.

Il donne ensuite lecture du palmarès ci-dessous :

Prix Kullmann de 1.000 fr. : M. le docteur Leguesse, professeur à la Faculté de médecine, et M. Douxami, maître de conférences à la Faculté des sciences.

Prix Gosselet. — Une médaille d'or à M. Eugène Boulanger.

Prix Pingrenon, de 500 fr. à M. Bourdon, directeur des travaux municipaux, qui a abordé le problème ardu de l'assainissement de la ville de Lille.

Prix Scrive-Wallaert. — 300 fr. à M. Paul Béat, artiste peintre.

Prix Herlin. — 100 francs à M. Robert De Jonchecre.

Prix de la Société. — Une médaille d'or à MM. Pierre Boutenger de Lille (histoire locale), Nicq-Doutreligne, architecte à Cambrai (histoire régionale). Une grande médaille d'or d'une valeur de 500 francs, M. De Saint-Léger, de la Faculté des Lettres.

Peinture. — Une médaille d'argent à M. Edouard Wahanin de Lille

Une médaille d'argent et 50 francs à M. Desbarbieux, élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.

Gravure. — Une médaille de vermeil et 100 francs à M. Omer Bouchery.

Sculpture. — Une grande médaille d'argent et 50 francs à Mlle Odette Maugendre.

Art appliqué. — Une grande médaille d'argent à M. Jules Briffart, sculpteur à Lille, et à M. Raynal, de La Madeleine.

Récompenses au découement, travail et à l'épargne. *Prix Delattre-Parnot.* — Mlles Rosalie et Clémence Pille, de Marcq-en-Barœul.

Prix Scrive-Loyer. — Mlle Mathilde Naessens, à Lille-Saint-Maurice.

Prix Henri Faure. — Une médaille d'argent et 100 francs à Henri Dubois, 10 ans, élève de l'école Cabanis.

Prix Edouard Van Hende. — Une grande médaille à Mlle Laure Bailly, institutrice adjointe à l'école Jeanne-Maillotte, à Lille.

Prix Agache-Kuhlmann. — Blondeau ; Bernard frères ; Bigo-Danel ; Max Brame ; Catel-Bégin ; Creapel et Descamps ; Crespel et fils ; Danel, Denneulin ; Descamps ; de Vicq et Grimonprez ; Loyer ; Lauwick et Gallant ; Lelièvre-Ducrocq ; Pouiller-Longhaye ; Quarré-Reybourbon ; Scrive-de Negri ; Scrive-Wallaert ; Tiberghien frères ; Wallaert frères ; Waltrelot-Lelong ; Etablissements Kuhlmann ; Lagache ; Faure ; Waltrelot-Laden.

Grandes médailles d'honneur en vermeil décernées après 30 ans de services. — MM. J.-B. Defretin, contremaître à Lille ; Ducate, voyageur à Lille ; Renaux, clerc de notaire à Lille ; Bru, caissier-comptable à Lille ; Platé, fondé de pouvoirs à Lille.

Grandes médailles d'honneur en argent. — MM. Dossche, directeur à Lille ; Delefosse, contremaître à Lille ; Pollet, garde et régisseur à Tourmignies ; Mlle Schepers, fille de confiance à Roubaix.

Mlle Philomène Dereumaux, fille de confiance à Roubaix ; Félicie Desobry, fille de confiance à Bousbecques ; Marie Roelandts, ouvrière de préparation à Lille ; MM. Delfosse, contremaître à Phalempin ; Leroy, employé à Lille ; Catteau, gardien du Musée industriel à Lille ; Chevalier, doreur-encadreur à Lille.

Médailles d'honneur en argent avec prime de 20 francs (décernées après 30 ans de services). — Mlle Adeline Dujardin, fille de confiance à Lille ; MM. Platteau, mécanicien à Péronchies ; Mahieu, domestique à Marcq-en-Barœul ; Mlle Hortense Lambert, fille de confiance à Wavrin ; MM. Vancauwenbergt, employé au mélange des cotons à Lille ; Langie, paqueteur à Lille ; Mlle Pauline Maréchaux, femme de chambre à Haluin ; MM. Engel, aide-maçon à Loos ; Mlle Adèle Faisan, bambrocheuse à Lille ; MM. Wattrelos, ouvrier-presseur à Lille ; Beublin, ouvrier presseur à Lille ; Mlle Eléonore Landea, couturière à Lille ; MM. Boutry, pelotonneur à Lille ; Descendre, reporteur-lithographe à Lille ; Mlle Félicie Preuvost, femme de ménage à Lille ; M. Duchateau, ouvrier massicotier à Lille ; Mlle Octavie Wallez, cuisinière à Lille ; MM. Rosez, garçon brasseur à Roubaix ; Pélissier, compositeur à Lille ; Annesle, ouvrier peintre à Roubaix ; Mlle Julie Danchy, fille de confiance à Lille. M. Oscar Puchaux, homme de confiance à Lille.

Récompenses au travail. — *Prix Auguste Fauchille* — Une médaille d'argent, un diplôme et un prix de cent francs à M. Louis Lematre, à Lille.

Prix Victoire Parnot. — Une médaille d'argent, un diplôme et un prix de soixante francs à M. Casimir Vandenneste, chauffeur-conducteur à Lille.

Prix de la Société aux élèves du Cours municipal des chauffeurs. — MM. Levast, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 50 francs ; Lanvin, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 40 francs ; Quiévreux, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 25 francs ; Decourcelles, une médaille de bronze et un diplôme ; Mansuet, une médaille de bronze et un diplôme.

Récompenses à l'épargne. — *Prix Henri Violette.* — 115 francs et un diplôme à M. Russe, à Lille.

Diplômes de chauffeurs-conducteurs. — Résultats par ordre de mérite (concours de 1907). — MM. Levast, à Lille ; Lanvin, à Hellemmes ; Quiévreux, à Hellemmes.

MM. Decourcelles, à Haubourdin ; Mansuet, à Lille ; Cornette, d'Hellemmes ; Cauche, à Loos ; Bogaert, à Fives ; Delpire, à Lille ; Barbot, d'Hellemmes ; Carney, dépôt de Fives ; Tournemaine, à Lille ; Blin, à Lille.

Certificat de capacité de chauffeur. — Résultats par ordre de mérite : MM. De Röck ; Bayourte ; Leignel ; Serré ; Henocq ; Delcorde ; Parent ; Jonville ; Brisy ; Mansuet à Lille ; Loiseau, d'Hellemmes ; Samyn, à Lille ; Catin Lesaffre, à Lille ; Thomas, à Haubourdin ; Huglo, à Lille ; Savary, à Hellemmes ; Peersegaele, à Lille ; Lecocq, à Hellemmes ; De Haffreingue ; Viste ; Heddebaut, à Lille ; Pollet, à Lesquin ; Planque, à Hellemmes ; Careite, à Lille ; Verluys, à Loos.

Un meeting de cultivateurs

On nous informe qu'un comité d'organisation, composé d'un certain nombre de membres du syndicat agricole de l'arrondissement de Lille et de nombreux délégués des syndicats agricoles de Roubaix-Tourcoing et autres communes des environs, a décidé de provoquer, pour le dimanche 12 courant, à trois heures de l'après-midi, une réunion générale, qui aura lieu dans la salle du Gymnase, 7, Place Sébastopol, à Lille.

Le comité se propose, dans cette réunion, d'instruire toute la population agricole de la région, des difficultés que présente la nouvelle loi de 1905, s'appliquant à la vente du lait, et de discuter sur les décrets d'administration publique s'y rapportant et qui ne sont pas encore parus.

FUNERAILLES CIVILES

Les obsèques civiles de M. Auguste Godefroy, ancien agent de sûreté et ancien gardien du cimetière de l'Est, décédé à l'âge de 58 ans, auront lieu demain, mardi, à deux heures et demie du soir.

L'assemblée aura lieu à deux heures un quart, à la maison mortuaire, 62, rue Saint-Sauveur.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

LES CHEMINEAUX. — La gendarmerie a rencontré le nommé Frolet Léon, 29 ans, et Molle Léopold, 21 ans, qui mendiaient de compagnie.

Ils ont été arrêtés et écroués.

ONNAING

SECOURS-MUTUELS. — On nous communique la note suivante :

« Une réunion en vue de la création d'une Société de Secours-Mutuels a été tenue à la Mairie.

Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion, qui fut présidée par M. Marie Michel, conseiller municipal, ayant à ses côtés M. Clerquin-Lesur, promoteur de la nouvelle Société.

Lecture fut donnée du projet des Statuts qui furent adoptés après quelques modifications.

La nouvelle société prend le nom de « Mutuelle Onnaingeoise ».

Le comité a été constitué comme suit : Président, M. Marie Michel ; Vice-Président, M. Duroux Henri ; Secrétaire, M. Clerquin-Lesur ; secrétaire-adjoint, M. Bouchez Paul ; Trésorier, M. Fougnies Joseph.

Les adhésions, à titre de membres fondateurs, seront reçues jusqu'au 31 janvier inclus par tous les membres du Comité.

FRESNES

FEU DE CHEMINEE. — Samedi, dans la matinée, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Briatte, charron, rue de Valenciennes.

Le propriétaire, qui s'en aperçut le premier, se mit à combattre le feu, aidé de quelques voisins.

Ils parvinrent, en très peu de temps, à se rendre maîtres du feu.

Les dégâts sont insignifiants et couverts par une assurance.

ACCIDENTS. — Génard Alphonse, ouvrier gamin, à la verrerie Schmidt, s'est brûlé la main gauche en travaillant.

— Dejuillot Arthur ouvrier verrier à vitre occupé à la Verrerie de l'Escaut, s'est fait une entorse du pied droit en descendant un escalier.

CHEVAL EMBALLE. — Arthur Linche, cultivateur, traversait la rue de Saint-Amand en conduisant un chariot, lorsque, tout à coup, le cheval s'emballa sur une longueur d'environ 50 mètres.

Linche, qui avait suivi son cheval en courant, put enfin s'en rendre maître.

Il n'y eut aucun accident de personnes à déplorer.

BRUAI-SUR-ESCAUT

LA PURGE. — André Hector, 24 ans, a été arrêté par la gendarmerie d'Anzin pour purger une peine correctionnelle de 15 jours de prison pour braconnage.

RAISMES

L'ABUS DE LA PEDALE. — Marchand, négociant en bicyclettes, porte plainte en abus de confiance contre X..., voyageur, qui, ayant commandé à la maison deux vélos valant 350 francs, avait refusé d'acquitter les traites tirées sur lui.

LES VOISINS. — Louis Hanot, rue de Vicoigne, avait eu le chagrin de constater, en rentrant chez lui, qu'on avait dérobé dans sa chambre des effets et une somme de 6 fr.

Il soupçonne X..., un voisin de chambre, contre lequel la gendarmerie d'Anzin enquête.

BEUVRAGES

DANS DE BEAUX DRAPS. — Des malfaiteurs inconnus ont dérobé chez Deblois, débitant, trois draps et un litre de sirop, le tout valant 20 francs environ.

La gendarmerie d'Anzin informe.

HORDAIN

LA RAFLE. — Blanchard Alfred, cultivateur, a constaté qu'on avait dérobé dans sa basse-cour 3 lapins, 6 poules et 1 coq, le tout valant 30 francs.

La gendarmerie de Bouchain recherche les voleurs.

MAING

LES « CHAPELLES ». — Caulier Clément, 53 ans, de Denain, a « estampé » une douzaine de cabaretiers, chez lesquels il se faisait servir des consommations qu'il négligeait de payer.

Le garde-champêtre l'a arrêté et conduit à la gendarmerie de Thiant.

TRITH-SAINT-LEGER

LES GNONS. — Défossez Jules, 36 ans, journalier, a porté plainte contre le nommé Dremière qui, au cours d'une discussion, lui avait porté un coup de poing.

Une enquête est ouverte.

THIANT

PAR LES CHEMINS. — Charles Honoré mendiait. De plus, il était sous le coup d'une mesure d'expulsion.

Deux motifs pour la gendarmerie d'arrêter le chemineau, qui fut écroué à Valenciennes.

QUIEVRECHAIN

BONNE PRISE. — La gendarmerie a arrêté et amené à Valenciennes le nommé Berton Mankroz, évadé de la prison de Grenoble, où il purgeait une peine de six ans encourue pour vol qualifié.

Cambrai

THEATRE DE CAMBRAI. — Nous rappelons que la troupe de l'excellent impresario notre scène municipale, lundi soir, « 20 Jours à l'Ombre », pièce en 3 actes de MM. Hennequin et Veber, l'immense succès actuel du théâtre des Nouveautés, à Paris.

Le spectacle commencera par « Le Gant », comédie en 1 acte de MM. Dubeud et Hennequin.

Bureaux à 8 heures, rideau à 8 heures 3/4.

Pour la location, s'adresser comme d'usage.

VOYAGE GRATIS. — Un individu descendait dernièrement du train venant de Saint-Quentin et déclarait à l'employé qui lui demandait son billet qu'il n'en avait point. On l'arrêta et on le questionna sur son identité.

— Je n'ai pas de papiers, mais je me nomme Oscar Uytterhaegen, 24 ans, tourneur en bois. Je suis à la recherche de travail ; n'ayant plus ni argent ni domicile et dans l'espoir de trouver dans le Cambrésis quelque emploi, je me suis faufilé ce matin à la gare de Saint-Quentin dans le train